

S'il y a eu au début un manque de communication entre nous, j'espère que nous allons pouvoir rattraper le temps perdu et que chacun aura l'occasion de prendre la parole. J'aimerais que le plus grand nombre possible de députés le fassent, tout au moins de ce côté-ci de la Chambre. Je crois comprendre aussi que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Cullen) a une liste longue comme d'ici à demain de députés désireux de participer au débat. Je pense donc que nous devrions continuer.

En guise de préliminaire, cet après-midi, je voudrais reprendre et souligner les propos tenus hier par le chef de mon parti sur ce qui, à mon sens, remonte au mois de mai plutôt qu'au 18 novembre, et qui concerne, avant tout, l'imposition des industries des ressources naturelles. Le ministre a apporté quelques modifications à ses propos du 6 mai, mais elles restent bien insignifiantes. Je sais que l'on peut aider les sociétés canadiennes indépendantes à se constituer un capital d'exploitation. Les quelques compagnies qui pourront obtenir des capitaux se lanceront sans doute dans des programmes limités de prospection. Elles pourront peut-être rentrer entièrement dans leurs fonds, ce que le budget du 6 mai ne leur aurait pas permis.

Cependant, le problème est plus profond. Je trouve absolument stupéfiant que le ministre, après les nombreuses visites qu'il a faites en Alberta depuis le 6 mai, n'ait pu, contrairement à ce que je pensais, prendre conscience de la nature de l'industrie pétrolière. Ce n'est pas là le sujet du débat d'aujourd'hui, mais j'aimerais que le cabinet en profite pour acquérir des connaissances économiques élémentaires dans ce domaine. Sans doute certains ministres y comprennent-ils quelque chose, mais, pour une raison que j'ignore, ils ont décidé que telle serait la position du gouvernement, peut-être pour punir ou essayer de punir la province de l'Alberta de ne pas avoir acquiescé à la demande du premier ministre (M. Trudeau) en ce qui concerne le pétrole et le gaz.

Ce n'est pas en mai que le problème s'est posé, mais plutôt en septembre dernier, quand le gouvernement a commis la grave erreur de disposer unilatéralement, sans consultation, de ressources appartenant à quelques provinces. Ce fut là le premier péché d'omission: il n'a pas consulté les provinces. Le gouvernement a décidé d'imposer le gel des prix et une taxe à l'exportation. Au début, le gouvernement ne savait que faire de la taxe à l'exportation. A la rentrée parlementaire, je me souviens que c'est le chef de l'opposition (M. Stanfield) qui a proposé d'uniformiser le prix du pétrole et de considérer à tout prix le cas des provinces de l'Atlantique et du Québec. Le premier ministre de l'Alberta a accepté cette proposition. La chose ne soulevait pas de problèmes à ce moment-là. J'ai trouvé que c'était assez naïf de la part du secrétaire parlementaire qui m'a précédé, d'affirmer que l'Alberta profiterait de la situation et s'enrichirait aux dépens des autres Canadiens. C'est absolument faux.

**M. Breau:** Je n'ai pas dit cela.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** On l'a si souvent répété que nous nous sommes fatigués de l'entendre. Je crois que le ministre des Finances (M. Turner) n'a pas su profiter de la leçon du budget du 6 mai. Il n'a pas su non plus tirer de leçon de la campagne électorale en ce qui concerne l'attitude des provinces affectées. Comment la situation se présente-t-elle? Les premiers ministres des provinces de l'Ouest ont tous rejeté ces jours derniers cette mainmise non dissimulée sur leurs richesses. Le ministre ne peut absolument pas y échapper. Le gouvernement parle de fédéralisme coopératif. Le ministre faisait

*Le budget—L'hon. Marcel Lambert*

partie, il y a quelques années de l'administration qui pensait avoir inventé l'expression «fédéralisme coopératif». Pour ce qui est des impôts, le gouvernement du Canada est en droit de modifier la loi de l'impôt sur le revenu, mais les provinces ont les mêmes droits que lui sur l'impôt des sociétés. Le ministre va toutefois changer unilatéralement la loi de l'impôt sur les sociétés.

● (1600)

Les choses vont aller plus loin et nous verrons alors s'il est vraiment aussi libre qu'il le croit de modifier le taux d'imposition sans le consentement ou la collaboration des provinces. Je suis vraiment dégoûté à l'idée de la bataille qui s'annonce. Je vois des manchettes dans les journaux, comme celles du *Journal* d'Edmonton de mardi dernier, annonçant que l'Alberta annulait l'accord sur le pétrole. Bien sûr, elle a le droit de le faire. Le seul ennui c'est que le ministre aurait aimé changer lui-même la politique concernant les redevances sur le pétrole. Malheureusement, il s'est trouvé acculé, de même que son collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), qui se trouve dans une posture encore plus fâcheuse. Je crois que nous devrions envoyer le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la reconnaissance, si le ministre des Finances se rend en Alberta. En fait, j'aimerais que le premier ministre retourne à Calgary. Il estime y avoir reçu un accueil chaleureux en mai ou juin. Ce n'était pas grand-chose comparé au genre de réception qu'on lui ferait maintenant.

Nous avons indiqué dans notre résolution que ce budget comportait des mesures qui compromettaient gravement l'unité du pays. Je suis très sérieux quand j'insiste sur ces mots. J'aurais aimé que le ministre vienne avec moi à Edmonton et y rencontre des gens pour connaître leurs réactions pendant la campagne électorale et par la suite. Je puis lui promettre que l'adoption de cette mesure prendra beaucoup de temps. Le budget avait de nombreux points communs avec celui du 6 mai dernier qui, à mon avis, avait une certaine valeur, par exemple par certains aspects de l'impôt sur le revenu des particuliers et certaines réductions. Mais là encore, mon enthousiasme est mitigé car il est facile au ministre de faire le généreux vu que le régime fiscal bénéficie de l'inflation galopante qui règne actuellement.

Même avec ces réductions d'impôt et en déclarant que des centaines de milliers de contribuables seront rayés des listes de l'impôt, n'est-il pas exact que les recettes fiscales pour 1974-1975, compte tenu des réductions et des exemptions additionnelles, seront de 27 p. 100 plus élevées qu'en 1973-1974, c'est-à-dire le produit d'un mauvais système fiscal et d'une inflation contre laquelle le gouvernement n'essaie pas de lutter? Le total des recettes fiscales du gouvernement augmentera de 32 p. 100—5,517 millions de dollars—d'après les tableaux des recettes budgétaires présentés par le ministre lundi soir. L'impôt sur le revenu des sociétés augmentera de 42 p. 100, les droits de douane de 26 p. 100, et les autres droits et impôts—c'est-à-dire là où l'on cache la taxe d'exportation—augmenteront de 105 p. 100, soit un total de 1.466 milliards de dollars. Telle est l'augmentation de la contribution des citoyens canadiens et des sociétés canadiennes.

Au total, cela fait 5,730 millions de dollars de recettes budgétaires supplémentaires qui seront extorqués. Quoi de surprenant à ce que le ministre fasse preuve de générosité? Il peut supprimer la taxe sur les vêtements et les chaussures, comme il l'a fait, et ce fut un véritable spectacle, un véritable opéra comique de les voir dans l'impossi-